

1.9 POLITIQUE DE DIVERSITÉ, D’ÉQUITÉ ET D’INCLUSION (DÉI)

Adoptée à la session régulière du Conseil d’administration du 30 octobre 2022

1. Objectif

Improvisation Nouveau-Brunswick (ImproNB) s’engage à respecter les principes de diversité, d’équité, d’inclusion (DÉI) pour tous nos membres, y compris le personnel, le conseil d’administration, les joueur.euse.s, les entraîneur.e.s, les officiel.le.s, les formateur.trice.s, nos partenaires et toutes autres parties prenantes. Notre politique de DÉI démontre notre engagement en faveur d’une culture d’inclusion. Elle se manifeste au quotidien par nos pratiques inclusives dans la gestion et les relations interpersonnelles, dans nos communications et dans les services que nous offrons à nos membres, ainsi que dans nos rapports avec nos partenaires.

2. Définition

« Diversité » La diversité est l’éventail de qualités visibles et invisibles, d’expériences et d’identités sociales et culturelles qui façonnent notre identité, notre pensée, nos interactions avec les autres et la perception que les autres ont de nous. Elles peuvent toucher des aspects tels que l’âge, la couleur de la peau, le sexe, l’origine nationale, l’ethnicité, ou des capacités physiques ou intellectuelles, voire le statut économique, l’orientation sexuelle, l’identité de genre, la scolarité, l’état familial, le mode de pensée, l’emplacement géographique, la langue maternelle, le statut d’immigrant ou de réfugié, le statut socioéconomique, les croyances religieuses ou spirituelles, l’opinion politique, et bien plus encore. Elles peuvent également inclure des différences telles que la personnalité, le style, les capacités et les pensées ou perspectives.

« Inclusion » L’inclusion est une attitude et une approche de diversité où tous les membres se sentent valorisés et ont un sentiment d’appartenance envers une organisation qui applique les principes d’équité dans tous les aspects de ses politiques, de ses pratiques, de ses procédures et de la prestation de ses services. Un milieu inclusif permet aux personnes et aux groupes de se sentir en sécurité, respectés, engagés, motivés et valorisés, pour ce qu’ils sont et pour leur contribution aux objectifs organisationnels et sociaux.

« Équité » Approche visant à traiter chaque individu, et chaque groupe historiquement défavorisé, de façon juste, en tenant compte des caractéristiques particulières de leur situation afin de les placer sur un pied d’égalité par rapport au groupe majoritaire. Elle s’oppose à l’uniformité dans l’application systématique d’une norme sans tenir compte des différences et de la diversité de la société. Reconnaissant que la structure sociale a des effets différenciés pour le groupe majoritaire par rapport aux groupes minorisés, cette démarche vise à corriger ce déséquilibre. Elle vise à s’assurer que tous aient droit aux mêmes avantages (égalité des chances.), en tenant compte des caractéristiques particulières de leur situation.

3. Valeur

L'improvisation a tout à gagner à être diversifiée, équitable et inclusive. Étant une discipline qui prospère et s'épanouit le plus de différentes perspectives sont présentées, ImproNB se veut donc un organisme encourageant la présence de nombreux points de vue, de différentes expériences et de plusieurs identités afin d'enrichir les univers créés et présentés dans le cadre de ses événements.

ImproNB cherche à offrir à ses membres un milieu sûr qui assure la dignité, l'autonomie et le respect de chacun. L'organisme s'engage à faire de ses événements un milieu où tous.les peuvent s'épanouir sans obstacle, sans harcèlement et sans discrimination et qui valorise, respecte et accueille les particularités de chacun.e, afin d'offrir à chaque membre la possibilité de développer son plein potentiel.

4. Principes directeurs

ImproNB s'engage à prendre les moyens raisonnables pour :

- 4.1.** Assurer l'amélioration en continu des pratiques de DÉI dans l'ensemble de ses services auprès de ses membres : formations, conseils, outils, événements, partenariats, etc.
- 4.2.** Chercher à acquérir par tous les moyens diverses perspectives, expériences et connaissances sur la diversité. Se servir de cette ouverture pour accompagner la création d'environnements sûrs, innovants et dynamiques.
- 4.3.** Tenir ses événements dans des espaces qui respectent les normes d'accessibilité universelle et qui sont adaptés pour l'inclusion de tous les genres.
- 4.4.** S'assurer d'inclure de la diversité et de promouvoir sa richesse dans les communications internes et externes de l'organisation.
- 4.5.** Encourager la diversité et l'inclusion durant la formation d'équipes de tous niveaux et tous âges en sensibilisant ses membres aux enjeux de la diversité ainsi qu'aux biais inconscients.
- 4.6.** Encourager toute personne qui pense être sujette à la discrimination, dans le cadre visé par la présente politique, à exprimer ses préoccupations à l'instance désignée à cet effet afin que la situation puisse être corrigée.
- 4.7.** Tolérance zéro : ImproNB ne tolère ni n'admet aucune forme de discrimination au sein de son organisation ou dans le cadre de ses événements. Tout comportement lié à de la discrimination peut entraîner l'imposition des mesures disciplinaires appropriées.